

# La place **des filles** dans la prévention et la réponse aux crises



Jusqu'à l'égalité

[www.plan-international.fr](http://www.plan-international.fr)



# L'importance d'une réponse genrée aux crises pour garantir les droits des filles

Aujourd'hui, environ 400 millions d'enfants vivent dans des zones de conflits ou les fuient <sup>(1)</sup>. Parmi elles et eux, les filles, adolescentes, jeunes femmes et personnes LGBTQIA+ font face à des risques spécifiques. En zone de conflit, plus d'1 fille sur 4 se sent exposée quotidiennement au **risque d'agression sexuelle** <sup>(2)</sup> et elles ont 2 fois plus de risques d'être déscolarisées que les garçons <sup>(3)</sup>.

L'ONG Plan International France lutte pour faire progresser les droits de l'enfant, en particulier ceux des filles, dans les contextes de développement comme de crises. Avec ce rapport, Plan International France entend contribuer à illustrer l'importance d'une réponse transformatrice de genre dans les crises, c'est-à-dire qui vise la transformation des relations de pouvoir inégales et lutte contre les causes profondes des inégalités de genre et de la non-réalisation des droits des filles et adolescentes, dans toute leur diversité.

## Les **risques spécifiques** encourus par les filles en situation de crises

En situation de crises, les enfants ne sont pas affecté-es de la même façon. Les filles et les adolescentes sont davantage exposées aux risques de violences fondées sur le genre. Selon les Nations Unies, le nombre de cas de violences sexuelles envers les enfants liées à des conflits a augmenté de 35% entre 2023 et 2024 <sup>(4)</sup>. 95 % des cas vérifiés de violences sexuelles liées aux conflits concernaient des femmes et des filles <sup>(5)</sup> en 2023.

« Pendant la guerre, il y a, comme moi, beaucoup de filles qui ont été agressées ».

Shire, 21 ans, Ethiopie

« Le changement climatique a conduit les filles et les femmes à échanger leur corps contre de la nourriture ».

Jeune femme, Konduga, Nigéria

Elles sont également plus nombreuses à arrêter l'école pour assumer des tâches domestiques ou pour être mariées précocement et de manière forcée, ce qui les expose aux grossesses précoces.

(1) OCHA, 2025. <https://www.unocha.org/events/global-humanitarian-overview-2025> ; (2) Rapport "Still We Dream", Plan International. 2024.

(3) UNICEF (2022). *Girls Education: Gender equality in education benefits every child* ; (4) <https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2025/06/Secretary-General-Annual-Report-on-Children-and-Armed-Conflict-Covering-2024.pdf> ; (5) <https://unric.org/en/women-and-girls-are-disproportionately-affected-by-conflict-related-sexual-violence/>

# Une insuffisante prise en compte des adolescentes dans le **cadre légal** international en matière de processus de paix, de prévention des conflits et de reconstruction

Les cadres juridiques internationaux, tels que les agendas Jeunes, Paix et Sécurité<sup>(6)</sup> et Femmes, Paix et Sécurité<sup>(7)</sup> des Nations Unies, visent à promouvoir l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de paix, la prévention des conflits et la reconstruction, en insistant notamment sur l'importance de la participation des jeunes.

La résolution 2419 (2018) mentionne l'impact des inégalités de genre sur les jeunes femmes en temps de crises tandis que la résolution 2535 (2020) reconnaît les défis spécifiques rencontrés par les jeunes femmes dont les inégalités de genre ainsi que l'importance de leur participation pleine et effective à tous les stades des processus de paix et leur rôle vital dans la prévention et la résolution des conflits.



*« Il faut que les voix des filles et des jeunes femmes soient entendues. Sans la participation des femmes, rien ne se passe.*

*Les femmes doivent pouvoir vivre librement et exprimer librement leur pensée. »*

**Aculle, 13 ans, Éthiopie<sup>(8)</sup>**

Toutefois, les filles et les adolescentes sont invisibilisées dans ces deux agendas, qui font référence aux jeunes ou aux femmes, mais ne prennent pas en compte les besoins spécifiques des adolescentes.

De plus, ces cadres ne prennent pas assez en compte les identités et discriminations multiples pouvant être liées, à l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, le handicap, (etc.), n'intégrant ainsi que rarement une perspective intersectionnelle. Dans les résolutions Jeunes Paix et Sécurité, les jeunes ont notamment tendance à être présentés comme une catégorie « monolithique » inscrite dans une tranche d'âge unique (18 à 29 ans) et n'ayant pas d'autre caractéristique la constituant.

(6) Résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité : Résolution 1325 en 2000, puis 1820 (2008), 1888 et 1889 (2009), 1960 (2010); 2106 (2013); 2122 (2013); 2242 (2015), et 2467 (2019). Pour plus de détails : <https://www.peacewomen.org/why-WPS/solutions/resolutions>

(7) Première résolution 1325 de 2000 des Nations Unies : <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/peace-and-security>

(8) Rapport "Still we dream", Plan International. 2024

## Une participation insuffisante des filles, adolescentes et jeunes femmes aux processus de paix et de résolution des conflits

Il existe un décalage entre les cadres onusiens et la réalité en matière de prévention et de résolution des conflits : les organisations de jeunesse, en particulier celles des filles et des adolescentes, restent sous-représentées dans les espaces décisionnels, ainsi que dans les actions humanitaires et programmes censés répondre à leurs besoins spécifiques, comme l'illustre la première étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité, intitulée *Les Absents de la paix*<sup>(9)</sup>.



Le Secrétaire Général de l'ONU souligne par ailleurs dans son 2<sup>e</sup> rapport de mise en œuvre de l'agenda Jeunes Paix et Sécurité (2022)<sup>(10)</sup> : « Les jeunes sont directement concerné-es par les résultats des processus de paix et devraient avoir la possibilité de les façonner. Pourtant, les jeunes, en particulier les jeunes femmes, sont rarement impliqués en tant que partenaires stratégiques dans la réinvention et la construction d'un avenir meilleur. Le manque de données sur les jeunes en tant que signataires et participant-es aux processus de paix, et les rares dispositions des accords de paix qui répondent aux besoins des jeunes, montrent que l'inclusion des jeunes reste marginale ».

Concernant la participation des femmes aux processus de paix, la situation n'est guère mieux. En 2023, seulement 26 % des accords de paix et de cessez-le-feu mentionnaient les femmes, les filles ou le genre<sup>(11)</sup>. Pourtant, des études ont montré que lorsque les femmes participent aux accords de paix, ces derniers sont davantage mis en œuvre et durent plus longtemps<sup>(12)</sup>.



(9) *Les Absents de la Paix: Étude Indépendante sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité*, 2021

(10) *Jeunes Paix et sécurité, rapport du secrétaire général*, 2022 : <https://docs.un.org/en/S/2022/220>

(11) UN Women, 2023 *Women in Peace Process Monitor*. <https://www.un.org/en/peace-and-security/page/women-peace-and-security>

(12) <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/03050629.2018.1492386>

# Les modalités d'une réponse genrée aux crises, avec et pour les filles

## Adopter une **approche sensible et/ou transformatrice** en matière de genre dans la réponse humanitaire

**Une approche sensible au genre** aborde explicitement des enjeux liés au genre mais n'essaie pas de transformer durablement les relations de genre, ni de changer les relations de pouvoir inégales ou de répondre aux causes profondes des inégalités et des exclusions. La sensibilité au genre vise à améliorer les conditions de vie de groupes diversifiés de femmes et de filles en répondant de manière pratique à des questions, enjeux et problématiques liées au genre et à l'exclusion. Elle cherche plutôt à faciliter un accès équitable à l'aide humanitaire pour tous·tes les enfants et jeunes, indépendamment de leur identité de genre.

**L'approche transformatrice des rapports sociaux de genre** s'attaque explicitement aux causes profondes des inégalités et exclusions fondées sur le genre, aux relations inégales de pouvoir, aux législations et normes sociales discriminantes. Il s'agit d'aller au-delà de l'amélioration des conditions de vie de groupes divers de filles et de femmes, en visant à améliorer durablement leur position sociale et à assurer la pleine réalisation de leurs droits.

Selon Plan International <sup>(13)</sup>, six éléments indiquent si un projet a un fort potentiel pour atteindre un changement transformatif :

- **Normes sociales de genre** : analyser la manière dont les normes de genre influencent les enfants tout au long de leur vie, de la naissance à l'âge adulte ;
- **Capacités d'agir** : consolider la capacité des filles et des jeunes femmes à agir sur les décisions qui les concernent en renforçant leurs connaissances, leur confiance, leurs compétences, leur accès aux ressources ;
- **Travailler avec les garçons et les hommes** autour de la promotion d'une masculinité positive et de l'égalité de genre ;
- **Diversité** : prendre en considération les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité lorsqu'il s'agit d'identifier leurs besoins et leurs intérêts et d'y répondre ;
- **Condition et position** : améliorer les conditions (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;
- **Environnement favorable** : favoriser un environnement propice où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les enfants et les jeunes dans leur parcours vers l'égalité de genre.

(13) Plan International : FAQ les questions fréquemment posées - changement transformatif en matière de genre dans les situations d'urgence, juillet 2022

Afin de garantir une réponse genrée aux crises, Plan International a élaboré un **Guide étape par étape de l'analyse rapide de genre (ARG) pour les adolescentes et les jeunes** <sup>(14)</sup> en contexte de crises. L'objectif est de comprendre comment les crises affectent les populations en fonction de leur genre, de leur âge et d'autres facteurs d'exclusion et in fine adapter les réponses humanitaires, en tenant compte des besoins et aspirations exprimés notamment par les filles et les adolescentes.

## Un exemple de projet sensible au genre au Bangladesh : « Protection de l'enfant en situation d'urgence », porté par l'Alliance « Joining Forces » <sup>(15)</sup>

Au Bangladesh, des actions de protection des enfants dans des camps de réfugié-es de Cox's Bazar et des communautés d'accueil ont été mises en place, avec une approche sensible au genre. Une cartographie des risques a permis de mettre en exergue les risques suivants : violences sexuelles et sexistes ou fondées sur le genre, enlèvement, travail des enfants, négligence, séparation de la famille, conflits familiaux. Le mariage d'enfant, notamment des filles, a été identifié comme un risque majeur.



Pour réduire ces risques, des sessions de sensibilisation aux droits, la création d'espaces sûrs ou la distribution de kit de dignité (savon, sous-vêtements, produits de santé menstruelle...) ont été mis en place directement auprès des enfants. Les kits de dignité ont été particulièrement appréciés par les filles et les adolescentes, consultées en amont sur leurs besoins. Pour aller au-delà de l'accès à des produits de santé menstruelle (dimension sensible au genre mais non transformatrice des rapports sociaux de genre), d'autres actions ont été menées pour travailler sur les normes, attitudes et les tabous. Pour pallier les risques de mariage d'enfant et de violences fondées sur le genre, des sessions de sensibilisation ont été dispensées auprès des parents et des soignant-es, premiers acteur-rices de la protection de l'enfance.

Des activités ont également été menées avec les communautés à travers le renforcement des capacités des groupes de protection de l'enfance et le soutien financier et matériel <sup>(16)</sup>.

(14) Disponible sur demande auprès de Plan International France

(15) Mis en œuvre en 2022-2024 par l'alliance Joining Forces, regroupant 6 ONG internationales : SOS Village d'enfants, Save the Children, World Vision, Terre des Hommes, Child Fund Alliance, Plan International

(16) Pour plus d'information sur ce programme : <https://joining-forces.org/wp-content/uploads/2025/01/FRENCH-Resume-Executif.pdf>

## Renforcer les **organisations de jeunesses,** notamment celles dirigées par des filles, adolescentes et jeunes femmes

Les organisations dirigées par les jeunes, notamment filles, adolescentes et jeunes femmes, ont un rôle souvent sous-estimé, autant dans la prévention que dans la résolution des conflits et des crises. Pour pouvoir déployer tout leur potentiel, ces organisations doivent être renforcées, par exemple à travers l'accès à des financements, à des formations à leurs droits et au plaidoyer. Il convient aussi de leur ouvrir des espaces de dialogue avec les décideurs et décideuses politiques.

### Renforcer les compétences des jeunes pour qu'ils et elles deviennent des acteur·rices du changement : l'exemple du projet « Champion·nes de la paix » au Sud Soudan.

Le programme « Champion·nes de la paix » (2021-2025) mis en place au Sud Soudan par Plan International, HealthNet TPO (HNTPO), AMA (Assistance Mission for Africa), EVE, et PAX décline l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Le projet est mis en œuvre dans 5 des 10 Etats du pays : UNity, Lakes, Western Equatoria, Centrak Equatoria et Eastern Equatoria et touche plus d'un million de jeunes. L'une des composantes de ce programme porte sur la participation effective des femmes et des jeunes dans les instances de décision et les processus de construction de la paix.

Dans le cadre de ce programme, un Parlement des enfants et des jeunes de 17 à 24 ans, issus des clubs « Champions du Changement » de Plan International, a été créé : il rassemble des décideurs et décideuses politiques et des jeunes et se réunit pour trouver des solutions aux défis auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes (violences sexistes et sexuelles, mariages d'enfants, tensions et conflits commu-

nautaires, autonomisation économique) ainsi que de sujets comme l'instauration de la paix et la prévention des conflits, le changement climatique, ou encore la santé et la protection. Ce Parlement des enfants et des jeunes a eu une influence considérable sur d'autres jeunes. Les activités de plaidoyer menées au travers des débats parlementaires devant les décideur·se·s politiques ont incité de nombreux jeunes à devenir des agent·es du changement dans leur communautés. Elles en ont également inspiré d'autres à prendre part à des activités de consolidation de la paix ; elles ont par exemple favorisé des interactions pacifiques entre les jeunes des 64 tribus vivant à Nimule. Ayant pris confiance en leurs capacités, les jeunes membres de ce Parlement ont également mis en place leurs propres activités dans leurs communautés, telles que l'animation de dialogues communautaires/intergénérationnels ou l'éducation via le théâtre.

## Les impacts positifs de la participation des jeunes à la résolution des conflits et l'instauration de la paix : l'exemple du projet « Les jeunes menant des efforts de stabilisation dans le bassin du lac Tchad ».

La crise prolongée dans la région du bassin du lac Tchad touche le nord-est du Nigeria, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, la région du lac du Tchad et la région de Diffa au Niger.



Ce programme, mis en œuvre par Plan International entre 2021 et 2023 au Cameroun, au Niger et au Nigeria, a été créé pour y répondre via une approche intégrée et régionale, dans les domaines de l'éducation, de la protection, de l'autonomisation économique des jeunes, et de la participation des jeunes à la construction de la paix. Au début du projet, les jeunes ont identifié les facteurs clés pour une société pacifique et résiliente : l'éducation, les soins de santé et la participation des jeunes. Ils et elles ont ensuite été formé-es pour faire la

collecte et le suivi de ces facteurs au niveau communautaire, dans tout le bassin du lac Tchad. Ces données ont permis d'établir une « carte de la stabilité du lac Tchad », en ligne, et des centres informatiques ont été créés pour faciliter l'accès des jeunes à cette carte. Les jeunes ont été formé-es au plaidoyer ainsi qu'à la médiation, la résolution des conflits et la consolidation de la paix. Ils et elles ont ainsi utilisé les données collectées pour plaider en faveur d'améliorations et demander des comptes aux pouvoirs publics. Certains jeunes ont eu l'opportunité de porter leur plaidoyer pour la paix au sein d'espaces de décision. En 2021, des jeunes ont participé au forum des gouverneurs du bassin du Lac Tchad, qui a réuni les autorités du Cameroun, du Tchad, du Niger et le Nigeria. Ils et elles ont alors demandé la création d'une commission Jeunes, Paix et Sécurité, laquelle a vu le jour en 2023 au Cameroun. Dans la sous-région, elle existait jusqu'alors uniquement au Nigeria. 500 jeunes, représentant-es de leurs associations, ont été recruté-es et formé-es d'une part, pour sensibiliser à l'Agenda 2250 sur la jeunesse paix et sécurité dans leurs communautés, d'autre part pour faciliter des consultations auprès de leurs associations et communautés afin d'alimenter le développement du plan d'action national Jeunes Paix et Sécurité. Ce dernier a été travaillé conjointement par le PNUD, UNESCO, FNUAP, OIM, Plan International Cameroun, des universitaires, des organisations de jeunes, ainsi que plusieurs ministères camerounais.

## Renforcer **l'éducation** au service de la prévention des conflits et de la construction de la paix

Le rôle essentiel de l'éducation pour prévenir les conflits et construire la paix est aujourd'hui largement reconnu <sup>(17)</sup>. Dans les faits cependant, l'éducation est un levier encore négligé de l'action humanitaire.

### Un exemple d'éducation à la paix : le projet « En tissant des paroles » mené en Colombie

Dans les communautés des Montes de María historiquement affectées par le conflit armé, le projet « en tissant des paroles » de Plan International et du Conseil Présidentiel pour la Réconciliation Nationale, a mis en place des initiatives dans les écoles pour promouvoir la réconciliation et la coexistence pacifique. Ce projet a associé toute la communauté éducative : les enfants, les adolescent·es, les enseignant·es, les parents et les communautés. À travers les activités artistiques et éducatives auxquelles les élèves ont pris part, les communautés ont pu être sensibilisées aux droits humains, à la reconnaissance de différentes formes de violence, au “soin de soi” et à la justice restaurative. Ces actions ont permis d'aborder différentes techniques

de résolution des conflits et de reconnaître le dialogue, la coopération, le respect de la diversité et le soin comme autant d'éléments clés pour la construction d'une culture de paix en milieu scolaire.



« Je crois que la paix peut également être construite à partir de la jeunesse dans le domaine du plaidoyer politique et social, de l'activisme citoyen [...]. Mais je pense que nous devons également former les jeunes aux droits, aux mécanismes de plaidoyer, à la vigilance citoyenne, aux mécanismes d'autoprotection [...] et à toutes ces petites initiatives que les jeunes eux-mêmes peuvent développer pour construire la paix, comme ils le souhaitent, à partir de la culture, du sport. »

Daniel, 19 ans, Colombie.

(17) Il est notamment réaffirmé par les 194 Etats membres de l'UNESCO ayant adopté en novembre 2023 une recommandation sur l'éducation pour la paix, les droits humains et le développement durable.

# Nos recommandations

## Recommandations politiques

Plan International France appelle la France à :

- 1** Mettre pleinement en œuvre les agendas Femmes Paix et Sécurité et Jeunes Paix et Sécurité. Le processus d'élaboration du 4e Plan d'action FPS constitue une opportunité pour y intégrer l'agenda JPS et en particulier les enjeux relatifs aux adolescentes et jeunes femmes, à la croisée des deux agendas onusiens.
- 2** Se doter d'un plan national d'action spécialement dédié à l'intégration et la déclinaison de l'agenda Jeunes Paix et Sécurité, aujourd'hui mentionné brièvement dans la stratégie humanitaire (2023-2027) et dans la stratégie diplomatie féministe (2025-2030). En particulier, la France doit désormais décliner son engagement d'assurer la participation effective, sûre et inclusive des jeunes dans une perspective intersectionnelle, aux processus de résolution de crises et à toutes les étapes de négociations des accords de paix, conformément aux engagements inscrits dans la LOP-DSLIM, la SHRF, et la stratégie pour une diplomatie féministe.
- 3** Prioriser les besoins et droits spécifiques des filles et jeunes femmes dans le cadre de son aide humanitaire, et financer des programmes multisectoriels axés sur la protection, la lutte contre les violences fondées sur le genre, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation et l'autonomisation socio-économique.
- 4** La France doit retrouver une trajectoire financière ascendante en matière d'aide humanitaire et tenir les engagements de 2023 en dédiant 1 milliard d'€ à l'aide humanitaire (au lieu de 500 millions en 2025) ; la France doit également assortir ses stratégies de financements dédiés, qu'il s'agisse de la stratégie humanitaire, du 4e PNA, de la stratégie diplomatie féministe ou de la stratégie DSSR.
- 5** Soutenir, en matière d'éducation, la mise en œuvre de la recommandation de l'UNESCO adoptée par 194 Etats dont la France en novembre 2023<sup>(18)</sup> sur l'éducation pour la paix, les droits humains et le développement durable ; la France devrait financer des programmes promouvant dès le primaire et le secondaire une éducation à la paix et à la citoyenneté, y compris aux droits humains et à l'égalité de genre.
- 6** Soutenir l'institutionnalisation de processus participatifs pour les jeunes, dans les espaces de prise de décision à tous les niveaux (local, régional, national et international), y compris les espaces de prise de décision humanitaires, aux forums humanitaires de haut niveau, au conseil de sécurité des Nations Unies.
- 7** Allouer davantage de ressources aux organisations et réseaux dirigés par des jeunes, en particulier par des filles et des jeunes femmes, qui œuvrent à la paix et à la résolution de conflits et financer également les activités de renforcement de capacités. Ces acteur-rices sont les mieux placé-es pour identifier et conduire les priorités du changement ; ils et elles doivent être considéré-es comme des partenaires humanitaires de premier plan.
- 8** Renforcer les mécanismes de suivi de l'aide humanitaire et la transparence des données, afin d'être davantage redevable vis-à-vis de la société civile ; collecter des données désagrégées à minima par sexe et âge.

(18) *Projet de Recommandation de 1974 révisée sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales - UNESCO Bibliothèque Numérique*

## Recommandations techniques

Nous recommandons aux OSC, aux agences onusiennes et à tous·tes les travailleurs·es humanitaires de :

- 1** Systématiquement conduire des analyses situationnelles tenant compte du genre, de l'âge, de l'inclusion, des relations de pouvoir, dans une perspective intersectionnelle. Ces analyses doivent être utilisées dans les phases de conception, suivi, mise en œuvre et évaluation, en évaluant l'impact des actions sur divers groupes et en budgétisant les activités liées au genre et à l'inclusion.
- 2** Mettre en place des programmes non seulement sensibles au genre, mais aussi transformateurs en matière de genre qui cherchent à faire évoluer les stéréotypes de genre néfastes, la discrimination structurelle et l'exclusion des femmes et des filles, ainsi que des personnes qui ne se conforment pas au modèle binaire de genre.
- 3** Former tous les personnels humanitaires à la prise en compte du genre en contexte de crises.
- 4** Créer des partenariats équitables avec les organisations locales féministes et/ou de défense des droits des filles, y compris celles dirigées directement par les filles, adolescentes et jeunes femmes, et les organisations de jeunes féministes. Ces organisations doivent être considérées comme des partenaires humanitaires de première ligne, soutenues dans leurs activités et leur structuration.
- 5** Placer les filles, adolescentes et jeunes femmes au centre des actions et programmes humanitaires, les considérer comme actrices et motrices du changement et de leurs propres actions et promouvoir leur participation et leur leadership. Les faire participer à toutes les étapes du projet, de manière sûre et authentique.
- 6** Identifier les risques et les obstacles spécifiques pour les filles et faire participer les garçons et les hommes à la lutte contre les inégalités de genre, la discrimination et les violences fondées sur le genre. Les garçons ont un rôle clé à jouer en faveur de normes sociales de genre égalitaires et d'une masculinité positive.
- 7** Concevoir des programmes multisectoriels ajustés aux besoins et priorités des adolescentes et des filles dans chaque contexte spécifique en impliquant tous·tes les acteur·rices responsables de faire advenir ces droits : les familles et les communautés, les détenteur·rices d'obligation au niveau national comme local, les prestataires de services.

# Jusqu'à l'égalité



Plan International France est une ONG de solidarité internationale qui agit pour faire progresser les droits des filles, et plus généralement des enfants, et l'égalité de genre dans le monde.



Jusqu'à l'égalité

[www.plan-international.fr](http://www.plan-international.fr)

Plan International France

14 rue scandicci – 93500 Pantin • 01 84 87 03 50

